

(N° 96.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1896.

Projet de loi instituant un conseil de prud'hommes à Schaerbeek ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. DE BORCHGRAVE.

MESSIEURS,

Le projet de loi ayant pour objet la création d'un conseil de prud'hommes à Schaerbeek a rencontré une adhésion unanime dans toutes les sections. Il répond, en effet, à une véritable nécessité commandée par le rapide développement de l'activité industrielle dans la commune de Schaerbeek.

La section centrale, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Messieurs, l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

JULES DE BORCHGRAVE.

Le Président,

A. BEERNAERT.

(1) Projet de loi, n° 63.

(2) La section centrale, présidée par M. BEERNAERT, était composée de MM. NERTINCX, DE JAER, LAUTERS, BERTRAND, DE BORCHGRAVE et VAN DER LINDEN.
